

Les Data Spaces, en clair



DÉFINITION

Les espaces européens communs des données constituent une infrastructure essentielle visant à démocratiser l'accès à des données de haute qualité. D'après la Commission, un espace de données « réunit les infrastructures de données pertinentes et les cadres de gouvernance afin de faciliter la mise en commun et le partage de données ».

LE CONTEXTE

Lancée en février 2020 par la Commission européenne, la stratégie européenne pour les données entend positionner l'Union européenne comme un modèle dans lequel les moyens d'action sont renforcés par les données.

Ces dispositifs ont pour objectif de favoriser l'utilisation des données sans entrave au sein de l'Union, tout en promouvant la recherche scientifique et l'innovation.

LES PILIERS	QUEL IMPACT ?
Accent sur le service et l'utilisateur	Les utilisateurs jouent un rôle central dans ces espaces. Ils mettent en place une autorité représentative et peuvent librement offrir ou consommer des données et services associés. Cette approche centrée sur l'utilisateur assure que les espaces de données répondent effectivement aux besoins réels des participants.
Principe de décentralisation	La décentralisation permet d'éviter les monopoles en distribuant le pouvoir et la prise de décision entre tous les utilisateurs.
Standards communs et interopérabilité	Les standards permettent l'automatisation et l'interopérabilité entre les participants. Ces normes partagées facilitent l'échange de données entre différents systèmes et organisations, réduisant les frictions techniques et maximisant la valeur des données partagées.

L'ANALYSE

Julie Latawiec,
directrice des affaires publiques de Cloud Temple

«La stratégie européenne en matière de données constitue le schéma directeur de l'Union Européenne pour reprendre le contrôle de ses données ; en créant des espaces sécurisés et interopérables, elle contribue à renforcer son autonomie stratégique dans l'économie des données et la fourniture de services cloud européens. »

LES CARACTÉRISTIQUES DES ESPACES DE DONNÉES

- Les espaces européens communs des données sont ouverts à la participation de toutes les organisations et individus.
- Ces espaces reposent sur une infrastructure technique robuste, conçue pour assurer la sécurité des données et le respect de la vie privée.
- La structure claire et pratique régit l'accès aux données et leur utilisation.

